



RAPPORT ANNUEL

2024 | 2025

Organisation
internationale du cacao



“

...Œuvrer pour une économie cacaoyère durable par le biais de la diplomatie cacaoyère...

”

Sommaire

À propos de l'ICCO	06	Troisième objectif stratégique	22
Avantages des Membres	07	Faciliter le développement de projets et de programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé	
Premier objectif stratégique	08	Projets et travail sur le terrain	
Fournir une expertise en matière d'analyse et de prévisions sur le marché cacaoyer		<ul style="list-style-type: none"> • Bourse régionale africaine du cacao • Amélioration du renforcement des capacités et du partage des connaissances pour appuyer la gestion des niveaux de cadmium dans le cacao en Amérique latine et dans les Caraïbes • Promotion de l'accès au marché par le biais du commerce : l'accès au marché en Asie • Promotion des bonnes pratiques d'achat dans le secteur cacaoyer • Capacité des exploitants à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter 	23
Amélioration des statistiques pour renforcer la transparence du marché.	09	Engagements mondiaux et réunions de sensibilisation.	25
Évaluation des stocks de cacao de fin de campagne : résultats de la 33e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks	10	Ressources pour l'action	26
Le marché mondial du cacao en 2024/2025		Finances et administration	
• Prix		Nomination de nouveaux auditeurs	
• Production	12	Perspectives	27
• Broyages		Plan d'action stratégique 2024-2029	
Groupe de travail d'experts sur les prévisions et les modèles de projection.	14	État d'avancement de l'acceptation de l'AIC 2010 amendé et proposition pour l'AIC 2026	
Groupe de travail sur la gestion de l'offre et les prix.	15	Titulaires de charges durant l'année cacaoyère 2024/2025	28
Deuxième objectif stratégique	16		
Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'Organisation pour offrir un forum de dialogue entre les secteurs public et privé et au sein de ceux-ci			
Conseil international du cacao			
• 111 ^a réunion ordinaire			
• 38 ^a réunion extraordinaire			
• 112 ^a réunion ordinaire	17		
Collaboration étroite avec le secteur privé	19		
Groupe de travail sur la mise à jour du dossier technique national sur le cacao fin	20		
Reconnaissance mondiale et partenariats stratégiques	21		



Message du Directeur exécutif

Chers lecteurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) pour l'année cacaoyère 2024/2025. Ce rapport rend compte d'une période de changement pour l'économie cacaoyère mondiale, et je tiens tout d'abord à exprimer ma sincère gratitude à tous les pays Membres de l'ICCO pour leur engagement continu dans la réalisation des objectifs de l'Accord international de 2010 sur le cacao. Leur mobilisation constante en faveur du dialogue, de la coopération et du partage des responsabilités reste le fondement des réalisations de l'Organisation.

Je tiens à rendre un hommage particulier à l'éminent Président du Conseil international du cacao lors de l'année cacaoyère 2024/2025, Son Excellence M. Luc Magloire Mbarga Atangana, Ministre du Commerce du Cameroun, et à exprimer la profonde gratitude de l'ICCO au gouvernement camerounais pour l'hospitalité chaleureuse dont il a fait preuve en accueillant la 111^e session ordinaire du Conseil à Yaoundé, en avril 2025. Le leadership exemplaire du Président a joué un rôle déterminant pour guider l'Organisation à travers une année difficile mais transformatrice, et nous lui sommes profondément reconnaissants pour son dévouement sans faille.

L'année cacaoyère 2024/2025 s'est déroulée dans un contexte de volatilité historique du marché. Les déficits de production dans les principaux pays d'origine, la réduction des stocks et les perturbations climatiques persistantes ont exercé une pression considérable sur l'offre mondiale. Cette dynamique a mis en évidence les vulnérabilités structurelles de longue date – notamment la faible productivité, les instruments limités de gestion des risques et les chocs liés au climat – qui continuent de conditionner les moyens d'existence des petits cacaoculteurs. Alors qu'un besoin urgent de clarté et de coordination accrues se faisait sentir, l'ICCO a renforcé son rôle de référence mondiale en matière de transparence du marché, de dialogue politique et d'analyse fondée sur des données factuelles. Le présent rapport rend compte des mesures prises pour renforcer ces fonctions et aider les Membres à évoluer dans des conditions de marché de plus en plus complexes.

En réponse à l'intérêt accru des Membres pour l'évolution de l'offre et de la demande, le Conseil a procédé à un examen approfondi des méthodes de prévision employées dans le Bulletin trimestriel de statistiques du cacao (QBCS). Au cours de la 38^e session extraordinaire, les délégués ont longuement débattu des sources de données, des taux de réponse, de la méthode du bilan de masse et de la distinction entre les prévisions à court terme et les projections à moyen terme.

Le Secrétariat a souligné les garanties méthodologiques en vigueur et s'est engagé à apporter des améliorations supplémentaires afin de renforcer la clarté, la cohérence et la transparence des publications statistiques. Ces réformes consolideront davantage la position de l'ICCO en tant que source faisant autorité en matière de données mondiales sur le cacao, favorisant ainsi des politiques pertinentes et des investissements éclairés.

L'un des événements marquants de l'année a été l'approbation par le Conseil du Plan d'action stratégique 2024-2029, finalisé à l'issue de consultations approfondies avec les Membres exportateurs et importateurs. Le Plan d'action stratégique définit cinq objectifs stratégiques axés sur :

- » le renforcement de la transparence du marché ;
- » le soutien au développement du marché et à la création de valeur ajoutée ;
- » la promotion de systèmes de production durables et résilients au changement climatique ;
- » l'amélioration de la gouvernance tout au long de la chaîne de valeur ; et
- » le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion des ressources au sein du Secrétariat.

Conjointement, ces priorités visent à relever les principaux défis de l'économie cacaoyère mondiale, notamment les revenus faibles et volatils des exploitants, et à bâtir un secteur plus résilient, plus inclusif et plus durable.

Des progrès importants ont été enregistrés dans plusieurs domaines stratégiques. L'étude de faisabilité de la Bourse africaine du cacao (BAC) – une initiative phare visant à améliorer

régionale et à renforcer la participation des pays producteurs à la création de valeur – a atteint un taux d'achèvement de 90 %. Les préparatifs en vue des opérations pilotes au Cameroun et au Nigéria ont considérablement progressé, franchissant une étape cruciale vers la mise en œuvre opérationnelle.

Conformément à son mandat statutaire visant à favoriser le dialogue entre les décideurs politiques et les parties prenantes, le Secrétariat a continué à s'engager activement sur les questions relatives à l'accès au marché. À la suite d'un échange de lettres concernant les teneurs maximales en MOAH proposées pour certaines catégories d'aliments, la Commission européenne a confirmé que les préoccupations de l'ICCO seraient dûment prises en compte, ce qui constitue un signal important de la valeur d'un engagement constructif.

L'ICCO aborde l'année cacaoyère 2025/2026 avec un mandat stratégique renouvelé, des outils analytiques renforcés et un rôle de plus en

plus important dans la gouvernance mondiale des produits de base. La mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2024-2029, ainsi que l'amélioration continue des rapports statistiques et du soutien en matière de politiques, guideront nos efforts pour aider les Membres à gérer un environnement mondial en rapide évolution.

Avant tout, notre travail reste ancré dans l'engagement commun à améliorer les revenus des exploitants, à renforcer la résilience tout au long de la chaîne de valeur et à promouvoir une économie cacaoyère mondiale plus équitable et durable.

Je remercie tous les pays Membres, les partenaires et les parties prenantes pour leur confiance et leur collaboration sans faille, et je me réjouis à l'avance des progrès que nous accomplirons ensemble au cours de l'année à venir.

Michel Arrion
Directeur exécutif

L'ICCO fonctionne en quatre langues officielles : l'anglais, le français, le russe et l'espagnol

PAYS

PRODUCTION MONDIALE
DE CACAO

BROYAGES MONDIAUX
DE CACAO

52

96%

79%



À propos de l'ICCO

Fondée en 1973 sous l'égide des Nations Unies, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) est une organisation intergouvernementale composée de 23 pays exportateurs de cacao et de 29 pays importateurs de cacao, dont le mandat est de soutenir tous les pays Membres.

Au 30 juin 2025, l'Organisation internationale du cacao comptait les Membres suivants :

Membres exportateurs	Membres importateurs
Brésil	Union européenne
Cameroun	Autriche
République démocratique du Congo	Belgique
République de Côte d'Ivoire	Bulgarie
Colombie	Croatie
République dominicaine	Chypre
Équateur	République tchèque
Gabon	Danemark
Ghana	Estonie
Guinée	Finlande
Indonésie	France
Jamaïque	Allemagne
Libéria	Grèce
Madagascar	Hongrie
Malaisie	Irlande
Nicaragua	Italie
Nigéria	Lettonie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Lituanie
Pérou	Luxembourg
Sierra Leone	Malte
Togo	Pays-Bas
Trinité-et-Tobago	Pologne
Venezuela	Portugal
	Roumanie
	République slovaque
	Slovénie
	Espagne
	Suède
	Fédération de Russie
	Suisse

Avantages des membres

Influencer la politique cacaoyère mondiale:

Participer aux discussions et à la prise de décision concernant les mesures visant à améliorer le fonctionnement du marché cacaoyer mondial.

Établir des partenariats stratégiques :

Accéder à l'assistance technique et financière de divers donateurs qui soutiennent le développement du secteur du cacao et du chocolat.

Bénéficiaire d'un accès exclusif :

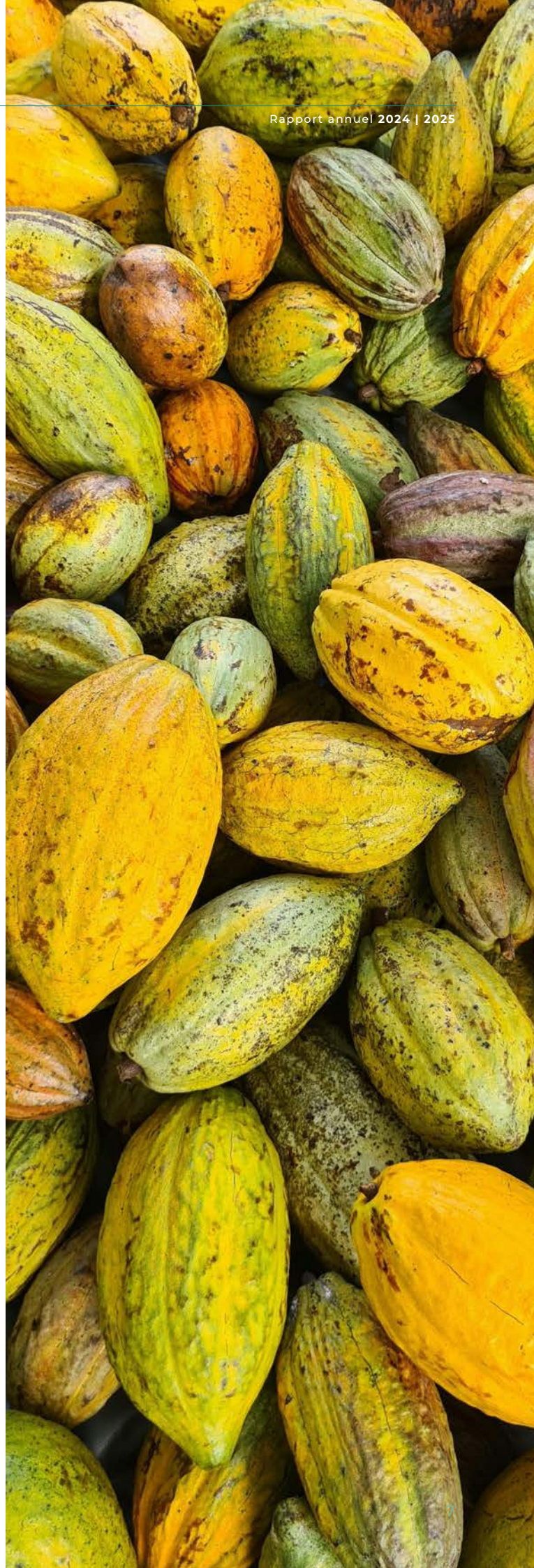
Accéder gratuitement aux études, publications, documents et statistiques de l'Organisation.

Accéder à des informations complètes sur le cacao :

Bénéficiaire de la source la plus fiable au monde en matière de statistiques cacaoyères, avec des données remontant à près de 70 ans.

Soutenir des projets de développement :

Contribuer à des initiatives efficaces visant à stimuler la croissance durable dans les pays producteurs de cacao et en tirer parti.



Premier objectif stratégique
Fournir une expertise
en matière d'analyse
et prévisions sur le
marché cacaoyer



Amélioration des statistiques pour renforcer la transparence du marché

L'ICCO est reconnue internationalement comme une autorité de premier plan en matière de statistiques cacaoyères et s'engage à améliorer la transparence du marché et à fournir des données fiables et de haute qualité. Grâce à sa Section des statistiques, l'Organisation offre à ses Membres et aux parties prenantes un accès efficace à des informations précises et complètes qui étayent la prise de décision fondée sur des données factuelles et améliorent la compréhension de la dynamique du marché cacaoyer mondial.

En outre, le cours indicateur quotidien de l'Organisation offre un aperçu pertinent des tendances et des performances du marché, permettant ainsi au secteur cacaoyer mondial d'être informé en permanence.

Documents et données

La Section des statistiques a connu une année très productive, publiant plusieurs documents clés et travaillant en étroite collaboration avec les Membres afin d'améliorer la précision des données et de renforcer l'établissement de références neutres et pertinentes pour le marché. Ces efforts ont contribué à une augmentation significative de la demande de produits statistiques de l'ICCO, avec une hausse des revenus de 39 % entre les années cacaoyères 2022/2023 et 2023/2024.

Publications produites

Au cours de l'année cacaoyère 2024/2025, la Section des statistiques de l'ICCO a régulièrement publié des documents destinés à améliorer la compréhension de la dynamique du marché cacaoyer mondial pour les parties prenantes. Parmi les principales publications, citons en particulier :

- 12 Bilans mensuels du marché du cacao, fournissant des analyses détaillées du marché
- 4 Bulletins statistiques trimestriels, offrant des informations statistiques approfondies
- 4 Rapports statistiques sur les flux commerciaux
- 2 Rapport sur le développement du marché cacaoyer, présentant les prévisions et les tendances

Quotidien Cours du jour ICCO, informant les parties prenantes des fluctuations des prix de marché

Évaluation des stocks de cacao de fin de campagne :

Résultats de la 33e réunion du Groupe de travail d'experts sur les stocks

Le Groupe de travail d'experts sur les stocks (EWG-S) a tenu sa 33e réunion statutaire le 23 janvier 2025 afin d'évaluer l'évolution, la répartition et la fiabilité des stocks mondiaux de fèves de cacao au 30 septembre 2024, et d'examiner les perspectives générales du marché.

L'évaluation intègre les données d'enquête provenant des entreposeurs européens, les informations sur les stocks fournies par les Membres exportateurs, les ensembles de données fournis par l'Association cacaoyère d'Asie (CAA) et les estimations du Secrétariat de l'ICCO concernant les stocks de roulement des fabricants et le cacao en transit.

Les stocks mondiaux ont considérablement diminué en 2023/2024, reflétant des conditions d'approvisionnement limitées. Les stocks mondiaux minimaux estimés de fèves de cacao s'élevaient à 1,041 million de tonnes, soit une réduction substantielle par rapport à la campagne précédente. Parmi ceux-ci, 83 % ont été identifiés grâce à des enquêtes ou à des déclarations officielles, ce qui souligne l'amélioration continue de la transparence des données, même si des lacunes subsistent en matière de couverture.

Une contraction significative a été enregistrée dans les stocks des entrepôts portuaires européens et américains, qui ont chuté de 463 000 tonnes pour se situer à 639 000 tonnes, principalement en raison des fortes baisses résultant des mauvaises récoltes en Afrique de l'Ouest. Les stocks détenus en Asie du Sud-Est, un pôle de transformation majeur pour la région, ont été estimés à 112 000 tonnes, soulignant le rôle croissant de la région en tant qu'importateur net et transformateur.

Les pays exportateurs de cacao ont communiqué une évolution contrastée de leurs stocks. La Côte d'Ivoire a enregistré une augmentation modérée, atteignant 73 000 tonnes, tandis que les stocks ghanéens ont fortement diminué pour passer sous la barre des 500 tonnes. Les stocks du Pérou ont augmenté pour atteindre 38 000 tonnes, reflétant la hausse de la production et des flux d'exportation. Parallèlement, le cacao en transit a légèrement augmenté pour atteindre 82 000 tonnes, ce qui est attribué à l'allongement des distances de transport et à l'augmentation des expéditions à la fin de la campagne.

L'EWG-S a mis en évidence les risques structurels qui pèsent actuellement sur l'approvisionnement mondial, notamment l'impact persistant de l'œdème des pousses en Afrique de l'Ouest. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la surveillance et le traitement – en particulier

pour les arbres asymptotiques – et ont recommandé d'intensifier les efforts de recherche, en établissant des parallèles avec les investissements scientifiques consentis dans les études sur le cadmium. L'EWG-S a également relevé les pressions émergentes liées à la substitution des cultures et à la concurrence pour l'utilisation des terres en Côte d'Ivoire, sous l'effet de l'expansion des plantations d'hévéas, de palmiers et d'anacardiés. À l'inverse, les prix internationaux élevés du cacao ont ravivé l'intérêt des exploitants dans certaines origines, en particulier en Indonésie, ce qui pourrait modifier l'évolution de l'offre à moyen terme.

La variabilité climatique reste une préoccupation majeure. Les températures élevées et la sécheresse persistantes ont limité la capacité des exploitants à appliquer des engrais, ce qui a réduit les perspectives de rendement à court terme. L'EWG-S a recommandé à l'ICCO d'approfondir son engagement dans la recherche en cours sur l'impact du climat, notamment les études menées à l'Université de Reading.

Pour l'avenir, l'EWG-S a souligné la nécessité de **renforcer l'architecture mondiale de déclaration des stocks**, en particulier dans les pays exportateurs qui ne déclarent pas leurs stocks. Il est essentiel d'améliorer la disponibilité des données afin d'accroître la fiabilité des estimations statistiques des stocks de l'ICCO, le niveau minimum des stocks mondiaux estimés représentant actuellement 80 % du calcul basé sur le modèle statistique.

Le marché mondial du cacao en 2024 | 2025

Prix

Le prix indicateur de l'ICCO s'est établi en moyenne à 6 612 US\$ la tonne, soit une augmentation considérable d'environ 39 % par rapport à l'année précédente.

Tout au long de la campagne 2024/2025, les cours du cacao ont été exceptionnellement volatils : ils ont atteint des sommets sans précédent à la fin de 2024 en raison de la faiblesse des arrivages, des chocs climatiques et de la faiblesse des stocks, dépassant largement les niveaux historiques, avant de baisser régulièrement à partir de janvier 2025, sous l'effet de la contraction de la demande, de l'amélioration de l'offre et de l'augmentation des stocks. Malgré de brèves reprises liées aux craintes concernant la récolte intermédiaire et à l'évolution de la politique commerciale américaine, les cours ont finalement suivi une tendance à la baisse jusqu'en septembre 2025, terminant la campagne bien en dessous de leurs plafonds du début de la campagne.

Production

La production mondiale de cacao en 2024/2025 est estimée à 4,698 millions de tonnes, soit une hausse de près de 8 % par rapport à la campagne précédente. L'Afrique reste le premier producteur avec 3,253 millions de tonnes (69,2 %), sous l'impulsion de la Côte d'Ivoire avec 1,681 million de tonnes (+0,4 %) et du Ghana avec 600 000 tonnes (+34 %), tandis que la production du Cameroun et du Nigéria est estimée respectivement à 310 000 et 330 000 tonnes. La production devrait augmenter de 17 % dans les Amériques pour atteindre 1,15 million de tonnes, tirée par l'Équateur avec 570 000 tonnes (+36 %), suivi du Brésil (190 000 tonnes), du Pérou (165 000 tonnes), de la Colombie (75 000 tonnes) et de la République dominicaine (72 000 tonnes). En Asie et en Océanie, la production devrait atteindre 298 000 tonnes, dont 200 000 tonnes en Indonésie, 45 000 tonnes en Papouasie-Nouvelle-Guinée et 300 tonnes en Malaisie.



Offre mondiale de cacao

**4,698
millions
de tonnes**

La demande mondiale de cacao devrait poursuivre sa contraction en 2024/2025, avec une baisse des broyages de 209 000 tonnes à 4,602 millions de tonnes, reflétant un ralentissement généralisé dans toutes les principales régions de transformation. L'Europe devrait enregistrer un recul de 5 % pour se situer à 1,650 million de tonnes et l'Asie et l'Océanie une baisse de plus de 9 % pour s'établir 998 000 tonnes, tandis que l'Afrique devrait reculer de 2 % pour se situer à 1,051 million de tonnes. Cette décélération générale reflète la disponibilité plus limitée des fèves, les coûts de production élevés et l'activité manufacturière modérée, les Amériques étant la seule exception avec une hausse de 11 000 tonnes (1,2 %) pour atteindre 903 000 tonnes.

Broyages mondiaux de cacao

**4,602
millions
de tonnes**

Sur le plan national, les volumes de transformation devraient se contracter dans les pôles traditionnels, notamment aux Pays-Bas, en Allemagne et en France, tandis que la demande nord-américaine devrait augmenter, les broyages étant estimés à 315 000 tonnes aux États-Unis. En Afrique, la Côte d'Ivoire devrait enregistrer une baisse de 8 % pour atteindre 695 000 tonnes, tandis que le Ghana affiche une légère reprise. En Asie, la réduction des capacités opérationnelles et la hausse des coûts des matières premières continuent de peser sur l'Indonésie et la Malaisie, où les broyages sont estimés respectivement à 354 000 tonnes et 300 000 tonnes. Dans l'ensemble, ce ralentissement témoigne d'une pression persistante de l'offre sur les broyages mondiaux et d'un affaiblissement des fondamentaux de la demande à court terme.

Excédent : +49 000 tonnes



Groupe de travail d'experts sur Les prévisions et les modèles de projection

Au cours de l'année 2024/2025, l'ICCO a renforcé ses capacités de prévision et d'analyse en améliorant à la fois ses estimations à court terme du marché et ses modèles de projection à moyen terme. Les principales priorités ont porté sur l'amélioration de la qualité des données, la transparence méthodologique et l'intégration d'indicateurs climatiques et macroéconomiques dans l'analyse du secteur cacaoyer.

Évaluation du marché à court terme

Le Secrétariat a affiné son approche basée sur le bilan de masse pour la production et les broyages en intégrant les déclarations des pays, les statistiques commerciales, les tendances historiques des arrivages et les informations recueillies sur le terrain. Les experts ont souligné la nécessité de disposer de métadonnées plus claires, de distinctions plus précises entre les estimations pour la saison en cours et les prévisions prospectives ainsi que d'une utilisation accrue d'ensembles de données externes tels que les précipitations issues des satellites, les indicateurs météorologiques et les statistiques sur les importations d'engrais. Afin d'améliorer la rigueur et la comparabilité, les Membres ont approuvé la création d'une table ronde statistique semestrielle visant à harmoniser les évaluations du marché et à renforcer les contributions en matière de données des pays exportateurs et importateurs.

Cadre de projection à moyen terme

Le Groupe de travail d'experts sur les prévisions et les modèles de projection (EWG-FP) a examiné le modèle de projection quinquennal de l'ICCO, qui combine un module de capacité classique avec des équations économétriques d'offre et de demande. Les experts ont approuvé la structure du modèle mais ont préconisé un meilleur étalonnage, notamment par l'utilisation de scénarios climatiques, de méthodes de lissage affinées et de l'intégration systématique des variables macroéconomiques dans les principales régions consommatrices.

Ils ont également identifié des déterminants essentiels mais sous-représentés – prix des intrants, volatilité des taux de change, cultures concurrentes, changements réglementaires et risques géopolitiques – tout en observant que la rareté des données reste une contrainte majeure.

Contraintes liées au climat et aux données

L'EWG-FP a souligné les limites persistantes des statistiques au niveau des exploitations, des données sur l'utilisation des terres et des séries historiques sur le climat et l'utilisation des intrants, qui limitent actuellement l'adoption de techniques de modélisation plus avancées. Néanmoins, il a été convenu que l'élargissement de l'accès aux données satellitaires à haute résolution et l'amélioration des rapports nationaux pourraient progressivement renforcer la précision analytique.

Priorités pour l'avenir

L'EWG-FP a approuvé un programme de travail visant à : (i) mettre en place une table ronde statistique semestrielle, (ii) publier des diagnostics de modèles afin d'améliorer la transparence, (iii) tester les données sur les importations d'engrais comme indicateur des rendements, en commençant par le Ghana, (iv) intégrer les indicateurs météorologiques satellitaires dans les estimations de fin de saison, (v) renforcer l'analyse des scénarios climatiques et macroéconomiques dans les projections à moyen terme ; et (vi) mettre à jour les métadonnées et la documentation technique afin de les aligner sur les normes statistiques modernes.

Le groupe de travail EWG-FP a recommandé au Conseil d'autoriser la poursuite de l'élaboration d'un cadre prévisionnel complet afin de soutenir la prise de décisions fondées sur des données factuelles tout au long de la chaîne de valeur du cacao.

Groupe de travail sur la gestion de l'offre et les prix

Le Conseil a examiné les progrès réalisés par le Groupe de travail sur la gestion de l'offre et les prix (WGSM), chargé de remédier à la volatilité persistante des prix, aux faibles revenus des exploitants et à l'aggravation des pressions climatiques dans les principales régions productrices. Les récentes baisses de production et la hausse des prix internationaux ont mis en évidence la nécessité de renforcer la gouvernance de l'offre et d'améliorer la répercussion des prix sur les exploitants.

À la suite de l'adoption de sa composition et de ses termes de référence révisés en septembre 2024, le WGSM a élargi son mandat pour y inclure l'analyse de la formation des prix. Les discussions ont mis en évidence que l'instabilité persistante du marché reflète des déséquilibres structurels entre la croissance de la production et le ralentissement de la demande, et que les prix internationaux élevés ne sont pas systématiquement répercutés sur les exploitants.

S'appuyant sur trois sessions techniques organisées depuis mars 2024, le WGSM a dégagé **quatre domaines prioritaires** :

1. Gouvernance de la production

Renforcer la cartographie des ressources, les systèmes de géolocalisation et les statistiques nationales afin d'orienter la production durable et soutenir les pratiques résilientes au changement climatique.

2. Transparence du marché et du stockage

Améliorer la visibilité des niveaux de stocks et évaluer les options de stockage rentables, tout en tenant compte des contraintes budgétaires des pays producteurs.

3. Répercussion des prix

Augmenter la fréquence des révisions des prix à la production sur les marchés réglementés et explorer des formules de primes ou des seuils de prix minimum afin de protéger les exploitants contre les baisses brutales.

4. Croissance de la consommation

Développer les possibilités de consommation nationale et régionale, notamment en diversifiant les boissons, les produits nutritionnels et les ingrédients à base de cacao.

Le Conseil a pris note du déclin de l'engagement du secteur privé et des efforts en cours pour trouver un remplaçant au représentant des importateurs. Le Ghana a confirmé la nomination du nouveau président et s'est engagé à convoquer une réunion pour réactiver le WGSM. Plusieurs Membres ont préconisé une approche plus intégrée de la gestion du marché, englobant l'offre et la demande. Dans ce contexte, le Directeur exécutif a proposé de fusionner le WGSM avec l'ancien Groupe de travail sur la promotion de la consommation, afin de former un nouveau Groupe de travail sur la gestion du marché.

Le Conseil a approuvé la revitalisation du WGSM, a accueilli favorablement la nomination du Ghana à la présidence et a accepté la proposition de fusionner les deux groupes de travail.

Deuxième objectif stratégique

Utiliser le pouvoir
de mobilisation de
l'organisation pour offrir
un forum de dialogue
entre les secteurs public et
privé et au sein de ceux-ci



Conseil international du cacao

111^e réunion ordinaire

7 au 10 avril 2025

La 111^e session ordinaire du Conseil international du cacao s'est tenue sous un format hybride à Yaoundé, au Cameroun, du 7 au 10 avril 2025, sous la présidence de S.E. M. Luc Magloire Mbarga Atangana, Ministre du Commerce du Cameroun. Les délibérations ont porté principalement sur le renforcement de la gouvernance de l'économie cacaoyère mondiale, la continuité juridique de l'Organisation et la promotion de la transparence et de la durabilité du marché.

Les Membres ont exprimé leur inquiétude face à la lenteur du processus d'acceptation des amendements à l'Accord international de 2010 sur le cacao. Le Conseil a adopté le Plan d'action stratégique 2024-2029, qui met l'accent sur les revenus des exploitants, la durabilité et l'amélioration de la fiabilité des statistiques. Le Conseil a également demandé une réévaluation du cadre économétrique sur lequel repose l'analyse de marché de l'ICCO. Afin de renforcer la formation des prix et la coordination des politiques, les Membres ont approuvé la revitalisation du Groupe de travail sur la gestion de l'offre et les prix. Les arriérés de contribution persistants et la suspension des droits de vote sont restés une préoccupation structurelle, conduisant à l'adoption de mesures de conformité plus strictes.

Le Conseil a également examiné les risques réglementaires liés au règlement de l'UE sur la déforestation et aux obligations de vigilance associées, soulignant les implications potentielles pour l'accès au marché. La Côte d'Ivoire a été confirmée sous condition comme hôte de l'ISCR3 (juin 2026) et les Membres ont été informés du solde financier positif de la CMC5.

38^e réunion extraordinaire

15 mai 2025

La trente-huitième session extraordinaire du Conseil a été ouverte par son Vice-Président, M. Philippe Fontayne (Madagascar). Le Conseil a examiné la méthodologie de prévision du Secrétariat et, compte tenu des vives préoccupations concernant la fiabilité des données et l'incohérence des méthodes, a décidé de suspendre la publication des prévisions de récoltes sous leur format actuel et a demandé un nouveau format de publication.

Il a également adopté les termes de référence d'un nouveau Groupe de travail d'experts sur les prévisions et les modèles de projection, chargé d'élaborer un modèle statistique consensuel avec la pleine participation des Membres. Les prévisions provisoires de production et de broyages pour 2024/2025 ont été présentées, mais plusieurs Membres producteurs les ont rejetées ou n'ont pas donné leur accord, invoquant des divergences importantes et un manque de transparence méthodologique.

Le Conseil a réaffirmé que, dans le cadre de l'AIC actuel, la responsabilité de la publication des statistiques incombe au Conseil jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Accord amendé. En ce qui concerne les questions de gouvernance, le Conseil a renvoyé les questions de personnel au Comité administratif et financier, soulignant les règles de confidentialité et notant que toute décision continue d'incomber au Conseil sur la base des recommandations du Comité. Le Conseil a convenu d'envisager la possibilité d'une réunion extraordinaire en juin, dans l'attente des informations sur les progrès réalisés par le Comité administratif et financier.



112^e réunion ordinaire

Du 28 septembre au 3 octobre 2025

La 112^e session ordinaire du Conseil international du cacao, ouverte par son Vice-Président M. Philippe Fontayne (Madagascar), a été axée sur l'amélioration de la gouvernance, la continuité juridique et les priorités programmatiques.

Le Conseil a exhorté les Membres à accélérer l'acceptation des amendements à l'AIC 2010. Il a également souligné la nécessité d'adopter des règles définitives sur les arriérés, soulignant que les Membres ayant des arriérés de plus de deux ans et sans plan de règlement échelonné recevraient des avis formels. Afin de garantir la continuité au-delà de 2026, une approche à deux volets a été approuvée : l'acceptation continue des amendements, complétée par un plan d'urgence visant à adopter un nouvel AIC 2026 reprenant le texte de l'AIC 2010 amendé, avec l'ICCO comme dépositaire. Le Directeur exécutif a été autorisé à contacter la CNUCED afin de convoquer une Conférence des Nations Unies sur le cacao en février 2026.

Le Conseil a demandé un avis juridique indépendant sur les options de continuité et a prévu une session extraordinaire en novembre 2025. La Côte d'Ivoire a été confirmée comme hôte de l'ISCR3, tandis que l'appel à candidatures pour la CMC6 a été rouvert jusqu'en décembre 2025, la décision finale sur le choix de l'hôte étant reportée à mars 2026. Le Conseil a pris note de l'examen à mi-parcours des dossiers des pays producteurs de cacao fin et a convenu d'inscrire le modèle de dossier révisé et le renouvellement partiel du Panel ad hoc à l'ordre du jour de mars 2026. Le budget administratif 2025/2026 a été approuvé avec une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Le cabinet Baker Tilly a été sélectionné comme auditeur externe pour trois années cacaoyères, un comité ad hoc a été créé pour évaluer les questions relatives au personnel du Secrétariat, et la participation de la société civile en tant qu'observateur au Groupe de travail sur les marchés et les prix a été approuvée.

Collaboration étroite avec le secteur privé

Au cours de l'année cacaoyère 2024/2025, la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale, présidée par M. Michiel Hendriksz, s'est concentrée sur l'amélioration de la transparence du marché, le renforcement des prévisions fondées sur les données, l'élargissement de l'accès au marché et le soutien aux moyens d'existence durables des exploitants. Le Conseil a examiné l'évolution du marché du cacao, observant les prix élevés malgré une tendance à la baisse, et a souligné les lacunes structurelles en matière de données, notamment la nécessité d'intégrer les comptages de cabosses, les données météorologiques et les informations au niveau des exploitations dans les prévisions de l'ICCO.

Une attention particulière a été accordée aux marchés asiatiques, en particulier à l'Inde, où les exigences en matière d'importation, les droits de douane et les flux commerciaux ont été analysés afin d'orienter l'engagement stratégique, parallèlement à des propositions de campagne de promotion de la consommation. Le Conseil a avancé dans les discussions sur les bonnes pratiques d'achat et la Déclaration de Bruxelles, en mettant l'accent sur la fixation de prix équitables, les revenus des exploitants et la résilience face à l'œdème des pousses, tout en soulignant la primauté des prix du marché international sur les programmes de transfert de fonds pour garantir des revenus durables.

La sûreté alimentaire et la conformité réglementaire, notamment en ce qui concerne les MOSH/MOAH dans les sacs de jute et les métaux lourds, ont été examinées dans le cadre d'une collaboration continue entre les pays producteurs et importateurs. Les dossiers sur le cacao fin ont été mis à jour et les prochaines sessions du Panel ont été programmées, reflétant l'engagement en faveur d'une politique fondée sur des données probantes et tournée vers l'avenir, d'une recherche coordonnée et d'un engagement accru de l'industrie.





Groupe de travail sur la **mise à jour du dossier technique national sur le cacao fin**

Au cours de l'année cacaoyère 2024/2025, le Groupe de travail a achevé la révision du dossier sur le cacao fin, en introduisant un cadre plus rigoureux, fondé sur des données afin d'améliorer la transparence et la comparabilité entre les pays.

Le modèle révisé propose de regrouper onze sections principales alignées sur les définitions internationales du cacao fin, de renforcer les exigences en matière de fiabilité des sources de données et d'intégrer un système de notation structuré avec des groupes pondérés : production, transformation et exportations (55 %) ; cadre stratégique (18 %) ; reconnaissance et crédibilité (15 %) ; et éléments d'appui (12 %). Un nouveau mécanisme de suivi permet d'attribuer des bonus ou des pénalités pouvant aller jusqu'à 10 points afin de renforcer la mise en œuvre des recommandations du Panel. Le Secrétariat a confirmé que, conformément à ses règles internes, la moitié des 12 membres du Panel d'experts ad hoc sera renouvelée et qu'une liste de six nouveaux

Reconnaissance mondiale et partenariats stratégiques

Au cours de l'année cacaoyère 2024/2025, l'ICCO a renforcé sa visibilité internationale grâce à des actions de sensibilisation ciblées, à un engagement de haut niveau et à une collaboration renforcée avec des partenaires mondiaux clés. Ces initiatives ont renforcé la place du cacao dans l'agenda international du développement et créé de nouvelles opportunités pour faire progresser la durabilité tout au long de la chaîne de valeur. Un exemple notable s'est produit en octobre 2024, lorsque le Directeur exécutif s'est entretenu avec la Commission européenne au sujet des teneurs maximales proposées pour les hydrocarbures aromatiques d'huiles minérales (MOAH) dans certains aliments, y compris les fèves de cacao. La position de l'ICCO mettait l'accent sur les aspects suivants :

1. Une demande d'exemption en faveur des fèves de cacao, selon laquelle les limites proposées pour les MOAH s'appliqueraient plutôt à la pâte de cacao ;
2. Si une exemption n'était pas accordée, la mise en place d'une longue période de transition pour permettre la mise en conformité ;
3. La fourniture d'un soutien au renforcement des capacités d'essai des MOAH dans les pays producteurs de cacao ; et
4. L'examen de mesures réglementaires sur les matériaux en contact avec les aliments s'appliquant aux fèves de cacao.



Troisième objectif stratégique
Faciliter le
développement
de projets et de
programmes de
promotion par le biais de
partenariats public-privé



Projets et **travail sur le terrain**

Bourse régionale africaine du cacao

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en place de la Bourse africaine du cacao (BAC). À la fin de l'année cacaoyère 2024/2025, l'étude de faisabilité était achevée à environ 90 %. Les consultants ont finalisé le plan opérationnel de la Bourse, structuré autour d'un modèle « hub-and-spoke » (réseau en étoile), et la validation par les parties prenantes est en cours dans les quatre pays participants : le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria. Les préparatifs des opérations pilotes au Cameroun et au Nigéria au cours de l'année cacaoyère 2025/2026 sont à un stade avancé, les dispositions réglementaires, techniques et institutionnelles étant en voie d'achèvement. L'étude a été financée par la coopération allemande (BMZ) pour la première phase et par Afreximbank pour la deuxième phase. Afin de garantir la finalisation de l'étude et l'obtention de tous les résultats, une prolongation de neuf mois de l'accord de don, sans incidence sur le budget, a été demandée à Afreximbank.

Amélioration du renforcement des capacités et du partage des connaissances pour appuyer la gestion des niveaux de cadmium dans le cacao en Amérique latine et dans les Caraïbes

Le projet s'est achevé avec succès par un atelier d'évaluation finale qui s'est tenu en novembre 2024 à Guayaquil, en Équateur. L'agence d'exécution du projet (AEP), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), est en train de finaliser le rapport de fin de projet qui sera soumis à l'ICCO et qui présentera les principaux résultats, les enseignements tirés et les meilleures pratiques. Sur la base de ces résultats, l'ICCO et la PEA ont commencé à préparer une initiative de suivi

afin de mettre en œuvre les conclusions du projet, d'élargir sa portée et de maximiser ses retombées à long terme. Cette continuation stratégique souligne l'engagement de l'ICCO en faveur d'interventions fondées sur des données probantes et d'un développement durable tout au long de la chaîne de valeur du cacao.

Promotion de l'accès au marché par le biais du commerce : l'accès au marché en Asie

Le Secrétariat a mené une étude sur l'accès aux marchés asiatiques (c.-à-d. les droits de douane, les mesures non tarifaires et les formalités douanières). L'étude souligne l'émergence de l'Asie en tant que deuxième exportateur mondial de produits semi-finis de cacao, avec des exportations totalisant plus d'un million de tonnes en 2023/2024, soit près de quatre fois la production régionale. La complexité liée au chevauchement des accords de libre-échange (ALE), à la divergence des exigences en matière d'importation et aux règles d'origine pose des défis importants aux exportateurs et aux importateurs. La Malaisie et l'Indonésie sont identifiées comme des pôles de transformation clés bénéficiant de faibles droits d'importation, reliant les pays producteurs de cacao aux principaux marchés asiatiques et mondiaux. L'ICCO a élaboré un guide pratique, comprenant des analyses détaillées des tarifs douaniers et de la réglementation, afin d'aider les parties prenantes à s'orienter sur le marché asiatique du cacao. Il a été recommandé de mener des recherches supplémentaires pour étendre la couverture à d'autres pôles commerciaux et pays producteurs de cacao, afin d'évaluer

Promotion des bonnes pratiques d'achat dans le secteur cacaoyer

La faiblesse et la volatilité persistantes des prix à la production continuent de nuire à la durabilité du cacao, favorisant la pauvreté, le travail des enfants et la déforestation. Les bonnes

pratiques d'achat (BPA) s'affirment comme une réponse stratégique, mettant l'accent sur un approvisionnement équitable, transparent et partageant les risques, qui permet aux exploitants d'obtenir un revenu décent.

Cette question a été un thème central de la 50e réunion de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale. Les éléments clés des BPA comprennent des prix rémunérateurs alignés sur les prix de référence pour un revenu décent, des contrats à long terme avec des responsabilités définies, ainsi qu'une tarification et une traçabilité transparentes et responsables. Les initiatives pilotes menées par les entreprises privées Nestlé, Tony's Chocolonely et Colruyt-Puratos ont démontré des gains mesurables en termes de revenus, de productivité et de résultats sociaux, même si leur ampleur reste limitée. La 5e Conférence mondiale sur le cacao (2024) a souligné la nécessité urgente d'adopter plus largement les BPA afin de renforcer la résilience et la durabilité des chaînes d'approvisionnement en cacao.

Capacité des exploitants à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter

Les projets de propositions finales pour les projets de paiements pour services environnementaux (PSE) au Cameroun, en Indonésie et au Pérou ont été soumis par le consultant South Pole en septembre 2024. Le Secrétariat de l'ICCO a finalisé la proposition pour le Cameroun, qui est actuellement diffusée aux parties prenantes, notamment le gouvernement, les exploitants et les coopératives bénéficiaires, les bailleurs de fonds, les entreprises cacaoyères et les acheteurs de crédits carbone, biodiversité et eau. Une proposition complémentaire soutenue par le gouvernement camerounais, basée sur des études antérieures, a également été reçue.

Engagements mondiaux et réunions de sensibilisation

1. Yaoundé, Cameroun

- » Préparatifs de la 111e session du Conseil prévue en avril 2025 ; réunions au Ministère du Commerce et visite du lieu de la réunion – 23-29 janvier 2025.

2. Amsterdam, Pays-Bas

- » Participation à la Cocoa Conference ; tables rondes ; examen financier de la CMC5 – 1er-9 février 2025.

3. Accra, Ghana

- » Rencontre avec les dirigeants du Ghana Cocoa Board ; discussion sur la Bourse africaine du cacao, le Plan d'action stratégique et la campagne de promotion du cacao en Inde – 11-13 février 2025.

4. Brésil (plusieurs villes)

- » Brésil – Réunion annuelle des partenaires du WCF ; allocutions, tables rondes, visites de plantations, programme Cocoa Action – 15-26 mars 2025.

5. Yaoundé, Cameroun

- » Suivi de la 111e session du Conseil ; préparatifs de la 38e session extraordinaire du Conseil – 22-24 avril 2025

6. Lagos/Akure, Nigeria

- » Participation à l'atelier national de la CAN ; discussion sur la future visite à Abuja et acceptation de l'AIC – 6-9 mai 2025.

7. Jakarta, Indonésie

- » Réunion avec le gouvernement sur le développement du cacao et l'acceptation de l'AIC – 22-23 mai 2025.

8. Kota Kinabalu, Malaisie

- » Participation au MICC/MICF ; discours liminaire, tables rondes, visites sur le terrain, suivi de l'AIC – 24-31 mai 2025.

9. Londres, Royaume-Uni

- » Réunions diplomatiques sur l'AIC, amendements de 2010 ; exposé de la FCC sur le marché du cacao – 9-10 juin 2025.

10. Abuja, Nigeria

- » Représentation du Directeur exécutif aux réunions annuelles d'Afreximbank – 22-28 juin 2025.

11. Lima, Pérou

- » Salon du Chocolat ; discours liminaire sur le commerce équitable ; discussions sur le projet PSE et l'AIC – 15-27 juillet 2025.

12. Mexico, Mexique

- » Discours à l'Université de Chapingo ; réunions sur l'adhésion à l'ICCO – 15-27 juillet 2025.

13. Guayaquil/Panama – Équateur/Panama – Chokao

- » Chokao ; réunions sur le RDUE, l'AIC, l'adhésion à l'ICCO et l'organisation de la CMC – 24-31 août 2025

14. Malte

- » Forum de l'Association européenne du cacao ; tables rondes sur la Déclaration de Bruxelles, la productivité des petits exploitants, la sûreté alimentaire et les marchés asiatiques – 16-18 septembre 2025.

Ressources pour l'action

Finances et administration

Les dépenses administratives de l'ICCO sont financées principalement par les contributions des pays Membres, calculées sur la base de leurs volumes moyens d'exportation ou d'importation de cacao. Ces ressources sont complétées par des contributions volontaires (dons) des Membres et des partenaires du secteur privé.

Pour l'année cacaoyère 2024/2025, le budget administratif a été fixé à 3 264 963 euros, soit une augmentation de 5,2 % par rapport à l'année précédente (3 102 754 euros). Des sources de revenus supplémentaires, notamment les intérêts perçus (116 356 euros), les ventes de publications (37 135 euros) et les ventes de données statistiques (78 410 euros), entre autres sources de financement, ont contribué à soutenir les besoins opérationnels de l'Organisation.

Au chapitre des recettes, les prévisions de revenus s'élevaient à 3 204 383 euros.

Nomination de nouveaux auditeurs

À l'expiration du mandat prolongé de Mazars, et afin d'assurer la continuité de la fonction d'audit externe de l'Organisation, le Conseil international du cacao a approuvé la sélection de Baker Tilly comme auditeur externe pour les trois années cacaoyères allant de 2025/2026 à 2027/2028.

Perspectives

Plan d'action stratégique 2024-2029

Au cours de l'année cacaoyère 2023/2024, le Conseil a décidé de reporter l'approbation du projet de Plan d'action stratégique (PAS) 2024-2029 afin de laisser aux Membres davantage de temps pour l'examiner. La question a ensuite été réexaminée lors de la 111^e session ordinaire du Conseil en avril 2025. À l'issue de consultations approfondies, le Conseil a approuvé le Plan stratégique quinquennal, qui cible les défis structurels auxquels est confrontée l'économie cacaoyère mondiale: faiblesse persistante des revenus des producteurs, pauvreté généralisée des petits exploitants et nécessité de renforcer la transparence et la résilience du marché.

Le PAS établit cinq priorités stratégiques :

- 1. renforcer la transparence du marché** en améliorant la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des données sur le cacao ;
- 2. soutenir les initiatives qui favorisent le développement du marché**, la stabilité et la viabilité à long terme du secteur ;
- 3. promouvoir des systèmes de production durables** et résilients au changement climatique ;
- 4. renforcer la gouvernance et la coordination** tout au long de la chaîne de valeur du cacao ;
- 5. améliorer la gestion des ressources du Secrétariat** et maximiser l'impact des ressources organisationnelles.

Conjointement, ces priorités visent à augmenter les revenus des petits exploitants et à réduire la pauvreté dans les communautés cacaoyères, grâce au renforcement des capacités des parties prenantes, notamment les producteurs, les agences de développement et les négociants,

par le biais d'études ciblées et d'une assistance technique.

État d'avancement de l'acceptation de l'accord international de 2010 sur le cacao amendé et proposition d'un nouvel aic 2026

L'AIC 2010 amendé, approuvé par le Conseil en 2022, ne devrait pas entrer en vigueur avant l'expiration de l'AIC actuel, le 30 septembre 2026, car seul un petit nombre de pays Membres ont déposé des notifications d'acceptation des amendements. Du fait de cette lacune, l'ICCO est confrontée à une interruption potentielle de ses activités. Afin d'assurer la continuité, le Secrétariat a proposé d'adopter un nouvel AIC en 2026. Une Conférence des Nations Unies sur le cacao est prévue en février 2026 afin d'adopter officiellement un nouvel AIC 2026, offrant ainsi la possibilité à de nouveaux Membres de rejoindre l'Organisation et permettant une ratification progressive. Cette approche préservera la continuité sectorielle et institutionnelle, garantira une plateforme de dialogue et de coordination des politiques dans le secteur cacaoyer et s'alignera sur les efforts en cours visant à renforcer la gouvernance mondiale des marchés du cacao.

Titulaires de charges durant l'année cacao 2024 | 25

Conseil international du cacao

Président

S.E. M. Luc Magloire Mbarga Atangana (Cameroun)

Vice-président

D. Philippe Fontayne (Madagascar).

Porte-parole

Membres exportateurs

S.E. M. l'Ambassadeur Touré

Membres importateurs

Un représentant de la Commission européenne

Comité administratif et financier

Présidente

Mme. Celia Ibanez Perez (Espagne)

Vice-président

délégué représentant (Ghana)

Secrétariat

Directeur exécutif

M Michel Arrion

Comité économique

Président

M. Enselme Gouthon (Togo)

Vice-président

délégué représentant (Suisse)

Commission consultative

Président

M. Michiel Hendriksz, PDG, FarmStrong Foundation (Suisse)

Vice-président

Mme. Merlyn Casanova, Anecacao (Équateur)

Abréviations

AFC	Comité administratif et financier
ALICo	Alliance pour un revenu décent dans la cacaoculture
CAA	Association cacaoyère d'Asie
CB	Commission consultative
CE	Comité économique
ECA	Association européenne du cacao
EWG-FP	Groupe de travail d'experts sur les prévisions et les modèles de projection
EWG-S	Groupe de travail d'experts sur les stocks
AIC	Accord international sur le cacao
ICC	Conseil international du cacao
ICCO	Organisation internationale du cacao
ISCR	Symposium international sur la recherche cacaoyère
ICP	Indicateurs clés de performance
NCA	Association nationale des confiseurs
PSE	Paiements pour services environnementaux
CMC	Conférence mondiale sur le cacao
WGA	Groupe de travail sur la révision de l'Accord

“...Œuvrer pour une
économie cacaoyère
durable par le biais de la
diplomatie cacaoyère...”



Organisation internationale du cacao